



LA CANTORIA

ASSEMBLEE GENERALE DU 08 SEPTEMBRE 2021

4 rue du Bochu 69340 FRANCHEVILLE

- QUORUM atteint :

Nombre d'adhérents présents : 27

Nombre d'adhérents absents : 13 dont 3 pouvoirs.

La séance commence à 20H ;

- BILAN FINANCIER 2020 :

- 2485€ de **dépenses**, réparties en frais bancaires, achats de gâteaux, réparation fuite de toiture (412,50), achat de partitions (339,05), divers masques, gel etc. (106), remboursements de billets (120), frais internet (48,03), taxes foncières, contrat gaz assurance (926,29), paies (440), Flyers recrutements.

-911,60€ de **recettes**, réparties en vente de CD (140*) subvention de la mairie (300**), remboursement location estrade (471,60).

-**Trésorerie** :

Compte courant : 19500€

Compte épargne : 30000 €

*Certains CD ont été vendus à la Bibliothèque Municipale de Lyon pour les faire entrer dans leur catalogue.

**Cette subvention a été acceptée également pour 2021.

- FORUM DES ASSOCIATIONS

Edouard remercie Carole, Brigitte et Emmanuel, Yves. Christiane et notre directeur musical Emmanuel nous ont rendu visite. Le manque d'inscriptions sur le zouch, reste regrettable.

Le stand a attiré moins de monde que l'an dernier. Néanmoins 5 personnes se sont inscrites, en plus d'une personne par le site, et une autre par le journal Franch'mag.

3 personnes quittent la Cantoria cette année : Violette Bastion, Alice Cottin et Joëlle Fresnaye.

- COTISATIONS

La cotisation pour l'année s'élève à 170€ par personne et 290€ par couple.

Le montant des partitions est de 20€ par personne.

Les comptes seront clôturés en décembre 2021. Il est demandé de verser cette cotisation et le règlement des partitions séparément, avec la possibilité d'effectuer plusieurs versements, avant fin décembre.

Remerciements d'Edouard à Emmanuel et Carole pour la réalisation des partitions Noël et HDLMS suivis d'applaudissement du chœur.

- RENOUVELLEMENT DU CA.

Pascale Rossignol accepte de continuer la comptabilité car le nouveau logiciel lui demande moins de travail ; elle reste trésorière.

Départ de Magali Silvestre et Sylvie Gilot.

Emmanuel Bédouet, Geneviève Perrot, Jean Rouche et Christian Van den Broecke intègrent le CA.

Le CA s'est réuni pour désigner les membres du bureau qui se compose de :

Edouard reste Président, Caroline Vice-Présidente, Pascale Trésorière, Elisabeth et Brigitte Secrétaires.

- BILAN MUSICAL

Présenté par Emmanuel. Pas de bilan 2020 en raison du faible nombre de répétitions (10).

Mais Projet Musical :

- 2 concerts de Noël (de 19 pièces) , le 19 décembre à l'église de Francheville le haut, et le 16 janvier à Gerland, tous les deux accompagnés par Yukiko.
- 1^{er} concert de fin d'année le 17 juin, à Saint Antoine de Gerland, avec orchestre.
2^{ème} concert le 24 juin, accompagné par Yukiko seule. Le lieu reste à définir. (recherche d'un lieu ayant l'habitude de recevoir des concerts)
Les deux concerts de juin portent sur l'histoire de la musique sacrée, qui montre, motet par motet, l'évolution de la musique

Emmanuel remanie le concert Haendel pour 2023 : suppression du concerto grosso, remplacé par 4 ou 5 extraits des grands oratorios.

- CONDITIONS SANITAIRES

D'après la lettre du 13 août du ministère de la Culture, avec le passe sanitaire, le masque ne serait plus obligatoire.

Il sera donc demandé à la première répétition du 15 septembre, la présentation du passe sanitaire, qui sera scanné, et nous remettre la déclaration sur l'honneur dûment remplie que vous trouverez en pièce jointe.

- PROJET CONCERNANT LE LOCAL

La charpente ne présente pour l'instant pas de risque majeur mais à surveiller, par contre la toiture serait à remplacer (devis de 17000€).

D'autre part, on souhaiterait avoir une seconde salle de répétitions pour ne plus avoir à dépendre de l'école de musique.

Des questions se posent : Agrandir le local, en construisant un étage ?

Raser l'édifice pour reconstruire plus grand ?

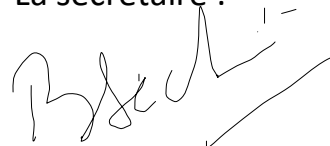
Les réponses arriveront avec les devis ...

La séance est levée à 21H15, après approbation des différents sujets. Il reste à inscrire à la préfecture la composition et l'élection du bureau, par le CA.

Le Président :



La secrétaire :



-